



DOSSIER DE SPONSORING WEB

SITE WEB DE STADE MARSEILLAIS UNIVERSITÉ CLUB



STADE MARSEILLAIS UNIVERSITÉ CLUB
65 AVENUE CLOT BEY
MARSEILLE 13008
SITE WEB : www.smuc-football.fr
EMAIL : smucfootball@hotmail.fr
piccamiglio@aol.com





POURQUOI DEVENIR SPONSOR WEB DE NOTRE CLUB ?



Page d'accueil de Stade Marseillais Université Club

Sponsoriser notre site web, c'est pour vous l'opportunité de diffuser à vos clients potentiels pendant la saison sportive les messages publicitaires de votre choix, sur des emplacements du site spécialement réservés à cet effet.

En participant au financement du site web nouvelle génération de Stade Marseillais Université Club, vous engagez avec notre club, sur une saison ou davantage, un partenariat véritablement profitable.

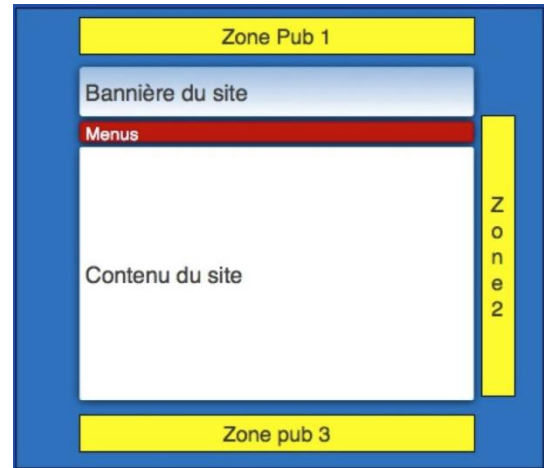
- ✓ Vous faites grimper en flèche la cote d'amour de votre entreprise en inscrivant durablement votre enseigne dans un contexte de convivialité et d'émotions partagées
- ✓ Vous véhiculez une image dynamique et moderne de votre entreprise en communiquant sur le web via un site multimédia et interactif, mis à jour quotidiennement
- ✓ Vous renforcez votre notoriété autour des valeurs positives associées au sport, telles que la compétitivité, le fair-play et la recherche de la performance
- ✓ Vous bénéficiez d'un média à la fois universel et de proximité, avec une diffusion ciblée de votre image et de vos messages promotionnels vers votre clientèle locale



COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Sponsoring Web vous garantit un impact maximum :

1. Sur un emplacement de qualité professionnelle
2. Vous affichez le message de votre choix
3. Il est diffusé à une clientèle bien ciblée
4. Pour un coût très abordable



1/ L'emplacement

Trois emplacements, de différents formats, autorisent toutes les combinaisons de visuels et de textes pour la diffusion de votre encart publicitaire.

Chaque emplacement est particulièrement valorisant pour votre enseigne: de belle taille, exclusivement réservé à votre entreprise, parfaitement mis en valeur car clairement séparés des contenus du Club, et présent sur chaque page du site, il confère une visibilité exceptionnelle à votre message. Ainsi vous affirmez fortement et durablement votre présence.

2/ Le message

La liberté dont vous bénéficiez pour vos messages va vous permettre de promouvoir vos produits de la façon la plus adaptée à votre activité. Contrairement à d'autres supports sur lesquels vous ne pouvez apposer que votre logo, vous avez la possibilité d'adapter votre message pour mettre en avant un produit, promouvoir une offre spéciale, annoncer un événement, en mots et en images. Vous pourrez ensuite le renouveler et cela autant de fois que nécessaire.

Si vous disposez d'un site web, l'impact de vos messages successifs se traduira en outre par une augmentation de la fréquentation de votre propre site web.

3/ La cible

Nos internautes sont vos prospects et vos clients, ils sont de tous âges (jeunes, parents, grand-parents) et de tous horizons, avec comme points communs : leur proximité, et le sport.

Nous vous offrons le moyen de rentrer en contact avec eux à un moment privilégié, là où ils retrouvent une actualité qui les passionne, les photos des moments forts. En bénéficiant d'un important effet de répétition, puisqu'ils seront fréquemment en présence de votre logo, vous allez acquérir auprès d'eux, en même temps qu'une image positive, une notoriété significative et pérenne. Ce qui permettra à vos messages de faire mouche, et à vos ventes de se multiplier auprès de cette cible.

4/ Le coût

Par rapport à l'investissement qu'il faudrait envisager pour le même impact via des parutions d'encarts publicitaires dans la presse régionale par exemple, le coût que nous vous proposons est extrêmement modeste. Sur tout autre média, une visibilité comparable, pendant une aussi longue période et avec une telle fréquence, serait d'un coût prohibitif. C'est là un avantage clé du partenariat que nous souhaitons nouer avec vous: nous vous faisons bénéficier d'une qualité de communication habituellement hors de portée pour des acteurs économiques locaux.



FORMULES DISPONIBLES

Le S.M.U.C vous propose différentes formules pour coller au plus près de vos besoins et de vos moyens avec un engagement sur une année (Saison Sportive).

Chacune de ces formules correspond à l'achat d'un ou plusieurs emplacements de publicités sur notre site. **Ces emplacements sont visibles sur toutes les pages du site**, privées ou publiques.

La valeur de chaque Formule est établie en fonction du taux de clic moyen (= les statistiques moyennes de performances) observé sur chaque emplacement.

En pratique, chaque emplacement s'affiche le même nombre de fois, mais les visiteurs ont statistiquement tendance à cliquer 2 fois plus sur une publicité en haut (lorsqu'il y a un lien sur la publicité) que sur une publicité située dans l'emplacement du bas.

Quelle que soit la formule choisie, vous pouvez au choix fournir :

- Une image ou un GIF animé (avec un lien vers votre site)
- Un texte (avec un lien vers votre site)

Par ailleurs, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez d'autres options d'affichage :

- Appropriation des 3 emplacements
- Affichage particulier lors d'événements relatifs à votre activité...

Formule	Emplacement correspondant	/ An	/ Trimestre
Header	Haut du site	1 300 €	450 €
Skyscraper	Droite du site	1 300 €	450 €
Footer	Bas du site	650 €	225 €



Exemple d'affichage des 3 zones de publicités sur le site de Stade Marseillais Université Club.

Pour informations et ceci afin de conforter votre prise de décision, la Section Football du SMUC c'est plus de 650 adhérents !

Ce qui représente pour le site plus de 100 Visites chaque jour !



Contrat de Sponsoring Web

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'Association Stade Marseillais Université Club, ayant son siège à 65 Avenue Clot Bey , MARSEILLE 8EME ARRONDISSEMENT 13008, représentée par

M..... (civilité, prénom, nom et fonction)
affiliée à la Fédération Française de sous le numéro d'affiliation ,
ci-après dénommée l'Association d'une part

ET

La Société ,
ayant son siège à ,
immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro
représentée par M..... (civilité, prénom, nom et fonction)
ci-après dénommée le Sponsor Web d'autre part

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : Objet du contrat

L'Association s'engage à afficher sur son site web pendant la durée du contrat, dans le ou les emplacements réservés à cet effet et présents sur toutes les pages du site y compris la page d'accueil, les messages publicitaires que lui remettra successivement le Sponsor Web, dans les conditions prévues aux articles 3 et 4, modifiés le cas échéant par avenants.

ARTICLE 2 : Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

ARTICLE 3 : Emplacements d'affichage

L'affichage a lieu sur les emplacements suivants (rayer la ou les mentions inutiles)

- Header (tête de page)
- Skyscraper (côté de page)
- Footer (pied de page)

ARTICLE 4 : Durée d'affichage

L'affichage a lieu pendant trimestre(s) à compter du

ARTICLE 5 : Rémunération de l'Association

Le Sponsor Web règle à l'Association une somme s'élevant à (montant en chiffres et en lettres) selon l'objet du présent contrat précisé à l'Article 1. Cette somme est payable en totalité par chèque ou par virement sur le compte de l'Association (le cas échéant indiquer le numéro de compte) à la signature du présent contrat. Dès encaissement du règlement, l'Association remet au Sponsor Web une facture acquittée mentionnant le montant ainsi que le descriptif de la prestation fournie.

ARTICLE 6 : Obligations de l'Association

6.1 : Diffusion du message du Sponsor Web sur le site Web de l'Association

L'Association s'engage à afficher sur le (ou les) emplacement(s) réservé(s) au Sponsor Web sur son site, dès réception du règlement, chaque message que lui remettra le Sponsor Web selon les conditions définies par les articles 3 et 4, modifiés le cas échéant par avenants.



6.2 : Non-concurrence et confidentialité

L'Association s'engage à ne pas faire de publicité sur son site web pour une marque concurrente du Sponsor Web agissant dans le même domaine d'activité sans un accord préalable écrit du Sponsor Web.

Chacune des parties s'engage à considérer les clauses du présent contrat comme étant confidentielles et à ne pas les communiquer à des tiers, sans un accord préalable écrit de l'autre partie.

ARTICLE 7 : Obligations du Sponsor Web

Le Sponsor Web s'engage à fournir en temps utile à l'Association sous forme numérique chaque message à mettre en ligne sur le site de l'Association.

ARTICLE 8 : Résiliation du contrat

Le présent contrat sera résiliable de plein droit au cas où l'une des parties manquerait gravement à ses obligations contractuelles. Cette faculté ne pourra toutefois être exercée qu'après mise en demeure adressée à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet au-delà d'un mois.

ARTICLE 9 : Loi applicable au contrat

Le présent contrat est régi par la loi française.

Fait à, le :

En deux exemplaires originaux

(Signatures des représentants des deux parties précédées de la mention manuscrite "lu et approuvé")